

Dutroux et Fourniret en prison : deux poids, deux mesures

08-07-2009

Contrairement à ce qui est raconté dans la presse sur les conditions idylliques de Marc Dutroux, la réalité est autre. Dutroux est incarcéré à la prison pour peine d'lttre dans la section du rez-de-chaussée, appelée "Ré A". Sa cellule est la numéro 1, juste accolée au bureau de ses gardiens derrière la grille d'accès à cette section.

Il se trouve dans une cellule en principe réservée aux handicapés.

Retour de bâton

La fenêtre de sa cellule ne s'ouvre pour lui que sur un battant soit 20cm x 90 cm.

Devant cette ouverture a été installé un plexiglas avec des petits trous comme aération.

L'été, la chaleur à l'intérieur est étouffante, en plus de l'odeur car Dutroux est très sale.

A l'extérieur de sa cellule est accrochée sur sa porte une feuille sur laquelle ses gardiens notent tous les 1/4 heure leurs passages.

Tous les soirs, il va téléphoner, il sort de sa cellule et file tout droit vers l'appareil téléphonique sans un regard vers les autres détenus de l'autre côté de la grille qui, eux, lui jettent un &oeil;il haineux.

Il n'a aucun contact avec les autres détenus.

Lors de la dernière émeute, les détenus ont tenté d'accéder à sa cellule pour le lyncher mais n'y sont pas parvenus. Ils se sont rabattus sur la cellule de son complice Lelièvre, en détention comme les autres détenus. Ils l'ont roué de coups bien placés, lui ont filé quelques châtaignes et ont bouté le feu à sa cellule.

Dutroux, par haine des détenus, au change des sous-vêtements, fait exprès de chier dedans.

A Arlon, c'était le luxe

Il semble aussi que le directeur M. Fonck règle ses comptes avec Dutroux car il était directeur de la prison d'Arlon lorsque Dutroux y était en préventive, bloquant pour lui seul un étage alors que les autres détenus devaient s'entasser à plusieurs en cellule à cause du statut du monstre.

Dutroux profitait de sa notoriété pour casser les pieds du personnel par des coquetteries et des exigences inimaginables, tout en restant poli pour ne pas se faire rosser.

Une chance cependant pour lui qu'il ait quitté Arlon en raison du risque de se faire abattre de l'extérieur, comme en France.

A Ittre, ce risque n'existe pas : la prison ne donnant pas sur l'extérieur, elle est isolée.

A ne pas en douter, Fourniret refuse de revenir en Belgique en raison des conditions de détention très dures [surtout à Forest] comparativement à la France.

Avant de partir en France, il se trouvait dans la cellule 1041 du bâtiment D, se plaignant du manque de nourriture [à peine un repas complet pour 24h] et 1 heure de promenade ["le préau" en Belgique].

Fourniret se la coule douce

Une fois en France, il s'est retrouvé à Chalons en Champagne dans l'aile de l'ancien QHS [quartier haute sécurité] mais bien nourri avec 2 repas complets par jour [entrée, viande, légumes, dessert...], du vrai café le matin avec lait, beurre, confiture au lieu de l'eau colorée sans lait en Belgique.

Sans oublier 4heures de préau et salle d'activités... pour autant qu'un détenu veuille bien accepter d'y aller avec lui.

Si Fourniret reste en France pour effectuer sa peine, il sera transféré au centre de détention de Caen où sont enfermés les détenus condamnés pour viols et meurtres d'enfants.

Des conditions de détention bien meilleures que celles des vrais truands : il aura la clé de sa cellule, ouverte de 7h à 20h30, bien nourri, cuisine aménagée.

Il ne peut en effet aller en Centrale de Sécurité comme à Clairvaux, Moulin ou Saint Maur en raison du meurtre de la femme d'un des membres du gang des "Pastiches" qui ont de nombreux amis dans les Centrales de Sécurité : il serait égorgé en moins de 24h.

Nos prisons, lanterne rouge

Encore dernièrement, le mari de cette femme a rencontré des amis de gens incarcérés dans ces Centrales, qui sont prêts à tout pour lui "rendre service" et venger sa défunte.

Par rapport à Dutroux, il aura donc une fin de vie confortable à Caen qui est plus une maison de repos qu'une prison. Fourniret n'est pas un sot : si il doit revenir en Belgique pour un procès, il demandera d'effectuer sa peine en France en se basant sur les accords d'échanges des détenus.

On comprend aujourd'hui mieux pourquoi...